

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉUNION DU 26 OCTOBRE 2016

PRESENTS : Y. BRIEN, L. CANIZARÈS, D. CARAIRE, JC. GALLETY, M. GOZE, S KLEIN, AS LE GAC, S HUPPE, P. POUPINOT, F. QUEAU, C. SOTTAS;

EXCUSES : B. BARIOL, J. BIANCHI , I. DELUC-CHARLES(pouvoir), H. GIRARD (pouvoir), M. PATTOU (pouvoir), J. VIALETES (pouvoir), F. BERTRAND, A. CASTRES SAINT-MARTIN, B. BESSIS, M. CALORI, F. BROILLIARD ;

AUTRES PRESENTS : B. SOUBRANE (*Délégué Général*).

* * *

La séance est ouverte à 15h00 : le nombre d'administrateurs présents (11 puis 10) et le nombre de pouvoirs (4 puis 5) sont suffisants pour permettre au Conseil d'Administration de délibérer valablement.

L. Canizarès, Président sortant, demande la parole, qui lui est accordée :

« Je m'étais engagé il y a 3 ans en disant que ce serait mon dernier mandat de Président et c'est sur l'insistance des administrateurs que je me suis présenté pour un poste d'administrateur.

C'est une histoire passionnante de faire exister une profession si riche, mais je ne pensais pas que les obstacles à l'évolution de cette profession viendraient des urbanistes. Je me rends compte en croisant d'autres professions que c'est un cas de figure général. Pour ce mandat de 2013 à 2016, nous avons fixé un programme de travail lourd, que nous avons réalisé, avec pour objectif unique la reconnaissance du titre. Aujourd'hui, nous sommes suffisamment outillés pour aller voir les pouvoirs publics mais cela ne veut pas dire qu'il n'y aura plus d'obstacles.

Je ne peux passer sous silence la mobilisation très forte des urbanistes et depuis longtemps :

- la création de la SFU et son long travail pour développer et porter la profession d'urbaniste ;
- puis le mouvement porté par "profession urbaniste" avec l'émergence et le développement de nombreuses associations professionnelles aux niveaux national et régional.

Mais il y a eu des orientations et des virages qui ont été mal négociés et le milieu associatif s'est appauvri.

Faisons attention également à la tendance à recréer des clivages entre professions proches, urbaniste, architecte, géomètre, paysagiste...

L'objectif que nous nous sommes fixé demeure et il est atteignable dans un contexte compliqué.

Je n'ai aucun regret, malgré le temps consacré et les obstacles rencontrés : j'ai travaillé avec des personnes extraordinaires certaines ici présentes et d'autres et je tiens à souligner le fait que ce travail important s'est déroulé dans une constante bonne humeur et un profond respect des personnes. »

⇒ POINT 1 - DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT DE SÉANCE

Statuts : article IV-6 : [...] *Le Conseil d'administration, suivant l'Assemblée générale qui a procédé à l'élection des administrateurs, provisoirement présidé par le doyen d'âge des administrateurs, débute par l'élection du Président.*[...]

Après un rapide tour de table Maurice GOZE est désigné comme Président de séance.

⇒ **POINT 2 - ELECTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : APPEL DES CANDIDATURES ET VOTE.**

Après un tour de table où chacun se présente rapidement, M. Goze, Président de séance, lance l'appel à candidatures pour le poste de Président (e) : il demande aux administrateurs ceux ou celles qui souhaitent être candidat(e)s à la Présidence du Conseil d'Administration.

Pascale Poupinot présente sa candidature ... elle est la seule candidate.

M. Goze lui laisse la parole :

P. Poupinot annonce que le principal objectif sera de poursuivre les travaux pour la reconnaissance du titre d'urbaniste et l'obtenir. Les paysagistes ont été plus efficaces car ils ont réussi à obtenir cette année la reconnaissance du titre de paysagiste concepteur. Elle précise qu'actuellement elle participe, mandaté par l'OPQU, à un groupe de travail rassemblant plusieurs associations d'urbanistes, de niveau national et régional, qui écrit un livre blanc sur la profession pour demander notamment la protection du titre d'urbaniste.

M. Goze propose aux administrateurs de voter.

VOTE N°1 : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, À LA MAJORITÉ* DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS, ÉLIT PASCALE POUPINOT PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE PROFESSIONNEL DE QUALIFICATION DES URBANISTES.

**) abstention : 1 - vote contre : 0 - vote pour : 14.*

Pour la poursuite de la réunion, M. Goze cède la présidence à P. Poupinot récemment élue.

⇒ **POINT 3 - ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE**

Pascale Poupinot, Présidente de l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes remercie les urbanistes membre du collège des urbanistes qualifiés qui l'ont élue comme administrateur et les administrateurs qui l'ont élue Présidente du conseil d'administration.

Elle rappelle ensuite les grands axes qu'elle propose pour guider l'action de l'OPQU.

Depuis sa création l'OPQU a accompli sa mission principale de qualifier des urbanistes, mettant en exergue leurs formations initiales, continues et leurs expériences professionnelles.

Avec la définition des missions d'urbaniste, de la déontologie et plus récemment des modes d'exercice de cette profession, l'OPQU poursuit son travail de structuration de la profession, mais il reste encore beaucoup à faire.

Ayant exercé successivement dans le privé et le public, et actuellement le para-public, elle souhaite poursuivre cette reconnaissance de la profession d'urbaniste.

Il faut avant tout une protection du titre d'urbaniste, ce qui permettra de dénombrer les urbanistes, de reconnaître les différents modes d'exercice et leur diversité.

Le travail avec les formations (initiale, continue) sous forme de participation aux évaluations réalisées par l'APERAU, membre de l'OPQU devra aussi être poursuivi

Aujourd'hui seul le titre d'architecte-urbaniste de l'État est reconnu et protégé et il n'est pas normal que les urbanistes exerçant dans le privé, le parapublic ou en collectivité ne soient pas aussi reconnus comme tels : il faut avant tout mettre en place un cadre d'emploi d'urbaniste, aussi bien dans le privé que dans le public.

La profession d'urbaniste ne peut être exercée seul, et au cours de ce mandat il convient d'étudier la qualification des équipes d'urbanistes.

Enfin, il est important de participer au rayonnement de la profession, en particulier à l'échelle européenne, où des accords entre les représentations de la profession dans différents pays peuvent être envisagés.

Pour mettre en oeuvre ce programme, il paraît nécessaire de développer et amplifier la communication vers les professionnels et les institutionnels et cela va passer notamment par une mise à jour du site Internet, la confortation de ce rendez-vous annuel que sont devenues les Assises ...

Ce ci est d'autant plus important que je souhaite développer nos partenariats.

J'ai besoin d'une équipe pour me conseiller et m'assister et je invite les administrateurs à réfléchir pour savoir qui souhaite postuler aux différents postes du Bureau.

Y. Brien félicite P. Poupinot pour son élection et lui confirme le soutien de la FN CAUE à travers lui. Il exprime sa satisfaction de voir une urbaniste en CAUE élue dans le collège des urbanistes qualifiés. Il rappelle que les urbanistes en CAUE et leurs employeurs contribuent à la structuration de la profession en apportant leur expérience et leur spécificité sur les thèmes suivants :

- Accompagnement de la maîtrise d'ouvrage dans l'esprit de la loi MOP,
- Promotion d'un urbanisme de projet en négociation avec les acteurs concernés,
- Expérience de l'approche interdisciplinaire vécue concrètement dans la composition même des équipes CAUE,
- Accompagnement en phase amont des projets dans la mise en perspective des questions et intentions initiales,
- Sensibilisation, formation, de tous les publics élus, services, professionnels grand public,
- Relation privilégiée avec le particulier et l'habitant.

Il souligne l'importance d'une meilleure visibilité de l'urbaniste pour l'élu. La qualification est importante car elle met des actes derrière des mots.

L. Canizarès demande la parole. Il remercie la Présidente d'avoir accepté cette charge et il la remercie d'avoir œuvrer depuis de logues années comme administrateurs de l'OPQU et soutien de la qualification. En ce qui concerne le travail engagé par le rassemblement inter association d'urbaniste il rappelle que l'OPQU a mandaté P. Poupinot pour y participer. Il rappelle également le lien étroit entre la DGALN/DHUP avec l'OPQU qui lui paraît incontournable. Enfin, il s'interroge sur une reconnaissance du titre qui passerait par la seule certification d'un diplôme et exclurait la pratique professionnelle.

⇒ **POINT 4 – CONFIRMATION DES DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.**

Lors de la réunion du conseil d'administration du mois de juin le calendrier des réunions du second semestre de 2016 avait été établi. Il prévoyait notamment des réunions le :

- mercredi 23 novembre
- mercredi 21 décembre.

Ces dates sont rappelés à l'ensemble des administrateurs présents : aucune objection n'est manifestée et ces dates sont maintenues.

⇒ **POINT 5 - QUESTIONS DIVERSES.**

Pas de question diverse.

La séance est levée à 17h00.

* * *
*

La Présidente,